

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

CCAS DE
MARSEILLE EN BEAUVAISIS

Date de convocation :
18/11/2024

Date de l'affichage :
18/11/2024

En exercice : 15
Présents : 8
Absents : 7
Pouvoirs : 2

OBJET :

**REPAS DES AINES
2025
- CCAS -**

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CCAS DE
MARSEILLE EN BEAUVAISIS**

L'an deux mil Vingt-quatre, le vingt-deux du mois de Novembre

Le CCAS dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie,
sous la présidence de Isabelle DUBUT

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Nadège LECLERC, Katia BOQUET, Danièle GODDYN, Suzanne COUROUBLE, Cynthia COTELLE et Messieurs René THIEBAUT et Francis DELABY.

Absents : Mesdames Françoise LEMARCHAND, Véronique KHOR, Servane CARON et messieurs Hervé MARTIN et Joël BARRIER

Excusés : Mesdames Aurélie LEVÊQUE et Martine LANGLOIS

Pouvoirs : Madame CARON Servane donne pouvoir à madame LECLERC Nadège

Monsieur MARTIN Hervé donne pouvoir à madame GODDYN Danièle

Secrétaire de Séance : Monsieur Francis DELABY

Les membres du CCAS décident de retenir le traiteur HURTEL à Grandvilliers pour un repas à 38 € TTC/personne.

La facture sera imputée en dépenses de fonctionnement sur l'article « fêtes et cérémonies » au 6232.

Le repas est offert aux habitants de la commune nés en 1960 et avant puis sera facturé 38 € TTC par personne pour les autres. Un titre de recette sera émis dans ce sens en recettes de fonctionnement.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,
Le 22/11/2024

Le secrétaire de séance,
Francis DELABY



La Présidente,
Isabelle DUBUT

